

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
02 AVRIL 2021

Nombre de Membres

En Exercice 13
Présents 10
Votants 12

OBJET :
5A. VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2021 POUR LE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 059-265904003-20210409-BP2021CCAS-BF

L'an deux mil vingt et un, le vendredi neuf avril à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie-Françoise BILLIAU-BODELLE, Delphine BOULENGER-HAVEZ, Christiane CAPPELLE, Martine LORPHELIN, Nicole CAMBRON, Marie Josée RUHLAND, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER et M. Jean Pierre Engelaere donnant procuration à Mme Martine BEURAERT.

Absents : M. Roger CODEVILLE

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Le Président rappelle au Conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget du CCAS pour l'exercice 2021 s'est tenu lors de la séance du vendredi 09 avril 2021.

Le Président soumet au Conseil le Budget Primitif pour le C.C.A.S. au titre de l'exercice 2021 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 463 500 € à la section de fonctionnement et à 127 210 € à la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif par chapitre comme suit :

Section de Fonctionnement		
Dépenses		1 463 500,00 €
011	Charges à caractère général	74 100,00 €
012	Charges de personnel	720 480,00 €
65	Autres charges de gestion courante	641 420,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 000,00 €
Recettes		1 463 500,00 €
019	Atténuation de charges	15 466,08 €
70	Produits des services	433 000,00 €
74	Dotations et participations	992 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
002	Résultat 2020 reporté	16 533,92 €

.../...

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

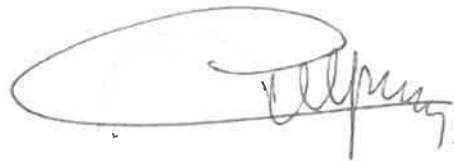
ID : 059-265904003-20210409-BP2021CCAS-BF

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 AVRIL 2021.

OBJET : 5A. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Section d'investissement			
			127 210,00 €
Dépenses	020	Dépenses imprévues	0,00 €
	20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	85 210,00 €
	23	Immobilisations en cours	15 000,00 €
	27	Immobilisations corporelles	2 000,00 €
Recettes			127 210,00 €
	10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,45 €
	13	Subventions d'investissement	11 000,00 €
	27	Autres immobilisations financières	2 000,00 €
	40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 000,00 €
	001	Résultat d'investissement 2018 reporté	81 209,55 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.